

ASSEMBLÉE NATIONALE30 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 622

AMENDEMENTprésenté par
M. Bazin

ARTICLE 42

À la deuxième phrase de l'alinéa 100, après le mot :

« paternité »,

insérer les mots :

« et d'accueil de l'enfant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.